



République Française - Département de l'Oise - Canton de Chaumont-en-Vexin

## MAIRIE DE CHAUMONT-EN-VEXIN

REGISTRE DES PROCES VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

### CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le neuf juillet deux mille dix-neuf, Nous, **Pierre RAMBOUR**, Maire de Chaumont-en-Vexin, avons convoqué, en séance ordinaire, les membres du Conseil Municipal pour le quinze juillet deux mille dix-neuf à vingt heures trente.

- LE MAIRE -

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Rambour', is written over a horizontal line.

---

### ORDRE DU JOUR :

- **Signature d'un permis d'aménager : autorisation du Conseil Municipal au Maire ;**
- **Signature d'un permis de construire : autorisation du Conseil Municipal au Maire ;**
- **Questions diverses.**



République Française - Département de l'Oise - Canton de Chaumont-en-Vexin  
**MAIRIE DE CHAUMONT EN VEXIN**

**Séance du 15 juillet 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le quinze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Chaumont-en-Vexin s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Pierre RAMBOUR, Maire.**

**Présents** : Mesdames BERTHIER, CUYPERS, LAMARQUE, MOREAU, PAN, PELLÉ,  
Messieurs DÉTRÉE, GILLOUARD, HUCHER, MÉDICI, RAMBOUR, RAYNAL, RÉTHORÉ,

**Pouvoirs** : Mr DUVIVIER à Mr RAMBOUR, Mr GÉRAUD à Mr DÉTRÉE,

**Absents excusés** : Mrs HARROIS, MORAND,

**Absents** : Mmes GOITA, PAGANOTTO et Mr MAHÉ.

**Secrétaire de Séance** : Mme BERTHIER Béatrice

*Mr Le Maire ouvre la séance et propose l'adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 mai 2019. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

*L'ordre du jour est abordé.*

**N° / 2019 36 : SIGNATURE D'UN PERMIS D'AMÉNAGER : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 4 avril 2019, il a été autorisé à signer les marchés concernant l'agrandissement du parking de la poste.

Les travaux consistent à réaliser une voie de circulation et l'aménagement d'un parking public tels que prévus à l'emplacement réservé n°20 du plan local d'urbanisme approuvé le 06/06/2006. Cet aménagement comprend également l'extension des réseaux existants.

Monsieur le Maire explique qu'il entend déposer un permis d'aménager pour la réalisation du projet.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir délibéré, **à la majorité** (Mme PELLÉ vote contre),

**AUTORISE** le maire à déposer un permis d'aménager ainsi que d'éventuels permis modificatifs relatifs à ce projet, sur les parcelles AB 579, AB 306p, AB 307 et AB 40p permettant la création de 20 nouvelles places de stationnement et une place « handicapé » et création d'un cheminement PMR.

*Madame PELLÉ vote contre pour des raisons d'environnement. Monsieur RAMBOUR lui fait remarquer qu'elle a voté le PLU.*

**N° / 2019 37 : SIGNATURE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire rappelle que du fait de la construction de la maison de la Petite Enfance de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle (CCVT), il a été convenu de déplacer l'association « Vexinous tout doux » composée de 4 assistantes maternelles prenant en charge une vingtaine de familles.

Par délibérations en date du 18 décembre 2018 engagement a été pris d'aménager les anciens vestiaires du stade de football si les subventions étaient accordées or le Conseil Départemental finance le dossier pour un montant de 124 930,00 €.

Cet équipement pourra accueillir une salle de motricité, 2 salles d'activité, 2 dortoirs, un coin cuisine et des sanitaires. Dans la mesure où il y a un changement de destination, les travaux ont fait l'objet d'un permis de construire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir délibéré, **à l'unanimité**,

**VALIDE** le dépôt du permis de construire pour la réhabilitation des anciens vestiaires sportifs en une Maison d'Assistants Maternels.

\*\*\*\*\*

*Monsieur RAYNAL donne lecture d'une lettre de Monsieur DUVIVIER concernant l'acquisition du 47 rue de l'Hôtel de Ville qu'il souhaiterait visiter en septembre, comme d'autres élus.*

*Monsieur RAMBOUR est favorable à cette demande et une visite sera organisée à la rentrée.*

### **DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL** **AU MAIRE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

- **Vu** l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2014\_25 du 29/03/2014,
- **Considérant** l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- ✓ Acceptation des devis du 15 mai 2019 au 15 juillet 2019 :

Compte	Fournisseur	Opération/Service	Objet	Montant TTC
6232	Association CHEVAL SPECTACLE	FETES ET CEREMONIES	Représentation spectacle Fête Patronale (30/09/2019)	4 398,00 €
2158	VEOLIA	BP EAU	Reprise branchement eau potable / Rue d'Enencourt (MAM)	1 880,52 €
6232	SLE	FETES ET CEREMONIES	Partenariat Royal Jump 2019	1 250,00 €
6232	PARK EIFFEL	ECOLES	Dictionnaires classes CM2	873,79 €
60632	VIP-IT	MAIRIE	Changement onduleur	1 111,20 €
6232	FP ARTIFICES	FETES ET CEREMONIES	Feu d'artifice / 13 juillet	4 300,00 €
21318	FROMENT	CENTRE CULTUREL	Réfection toilettes	10 620,26 €
61521	VEXIN PAYSAGES	ESPACES VERTS	Entretien et remise en état des talus (route de Lailerie à l'église)	7 834,56 €

615221	POINT SERVICE	CENTRE SOCIAL	Remplacement échangeur de chaleur, manomètre de pression	1 851,88 €
2151	QUALITEC INGENIERIE	VOIRIE	Mission SPS / Travaux agrandissement Parking de la Poste	3 732,00 €
2138	FROMENT	CHEMIN DE CHAMBLY	Travaux supplémentaires mur / Rue Bad Zwesten	2 443,46 €
615231	T1	VOIRIE	Signalisation verticale et horizontale / Domaine Rebetz	2 951,58 €
6232	GOSSE MUSIC	FETES ET CEREMONIES	Sonorisation feu d'artifice / 13 juillet	1 090,00 €
60633	QUADRIA		Sacs papier déchets verts	1 200,00 €
615231	T1	VOIRIE	Aménagement et rénovation signalisation + marquage sols / Commune	4 545,84 €
61521	GUYOT	ESPACES VERTS	Curage rivière Troësne	1 920,00 €
21318	MAMIAS	EGLISE	Remplacement matériel campanaire / Eglise	4 593,60 €
61551	GARAGE DU BRAS D'OR	VOIRIE	Démarrreur Balayeuse Scarab	559,20 €
60632	HENRI JULIEN	CANTINE	Vaisselle et matériels divers	679,44 €
6184	SOPROMAT	CANTINE	Formation « initiation hygiène restauration collective »	1 308,00 €

✓ Déclaration d'intention d'aliéner du 14 mai 2019 au 15 juillet 2019 :

<b>Date</b>	<b>Adresse</b>	<b>Exercice droit préemption</b>
14/05	31 MOULIN BAUDET	NON
14/05	30 RUE DE L'HOTEL DE VILLE	NON
16/05	11 RUE DU JARD	NON
21/05	RUE JEAN HUBERT	NON
07/06	14 BIS RUE RAYMOND PILLON	NON
07/06	23 RUE DE L'HOTEL DE VILLE	NON
07/06	44 RUE DE L'HOTEL DE VILLE	NON
20/06	9 RUE DU BRAS D'OR	NON
25/06	17 RUE DE LA REPUBLIQUE	NON
26/06	ZI LES CHATAIGNIERS	NON
04/07	RUE DE LA LAITERIE	NON
04/07	21 RUE DE L'HOTEL DE VILLE	NON

09/07	11 BIS RUE D ENENCOURT	NON
09/07	5 RUE DE L'HOTEL DE VILLE	NON
11/07	5 RUE DE LA LIBERATION	NON

✓ Concession dans le cimetière communal du 15 mai 2019 au 15 juillet 2019 :

Date	Durée	Prix	Emplacement
11/05/2019	30 ans	300	Clos 2, Division 4, Tombe 150

### INFORMATIONS

↳ Horaires de la mairie pour les mois de juillet et août : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30, les permanences du samedi matin reprendront le 7 septembre 2019 à 9h30.

↳ Horaires de la bibliothèque du 8 juillet au 31 août : lundi 18h00/20h00, mercredi 14h00/17h00, fermée le samedi.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 21 h 00

